



Factures abusées de traducteur choisi par mon avocat

Par **alicia80**, le **18/01/2015** à **16:16**

Bonjour,

j'ai un avocat qui a fait traduire 6 pages en urgence d'un document en anglais sans m'avertir de la somme, quelques jours plus tard je reçois une facture du traducteur (mandaté par mon avocat) de 1500 euros alors que les tarifs de traduction assermentée varient de 35 à 70 euros TTC, je n'ai jamais été avertie de ce prix car jamais j'aurai donné mon accord pour telle somme quels sont mes recours ?

Par **domat**, le **18/01/2015** à **16:30**

bjr,

cela dépend du type de traduction, de la technicité du document, du délai de traduction.

le prix que vous citez est à mon avis le prix à la page.

il existe des facturations au mot autour de 0,14 €.

généralement si cela était en urgence, cela ne permet pas toujours d'établir un devis et d'attendre l'accord.

sachant que les prix sont libres, vous ne pouvez contester que la fait que vous n'avez pas donner votre accord sur devis.

ensuite cela dépend également de la mission que vous avez confié à votre avocat, si vous lui aviez donné tout pouvoir pour instruire votre affaire.

cdt

Par **alicia80**, le **18/01/2015** à **22:06**

Merci du conseil, il m'a informé de la traduction par téléphone mais pas un mot sur le cout ! bien sur j'aurai refusé si j'avais su le montant, il ne m'a rien dit du tout, juste envoyé la facture et j'aimerais savoir quels sont mes droits en sachant que je n'étais pas au courant de ce tarif exorbitant!